Quels besoins pour les mineur·e·s non accompagné·e·s?

- «Vers une prise en compte holistique et dynamique des besoins des enfants et des jeunes migrant·e·s à Genève. Analyse des besoins des requérant·e·s d'asile mineur·e·s non accompagné·e·s (RMNA)»
- Auteur·e·s : Sylvia Garcia Delahaye, Jérôme Mabillard, Nicole Peccoud, Luca Decroux et Valérie Frossard
- HETS Genève, 2019, 142 pages



Réalisée à Genève entre janvier et mai 2019, cette recherche a recueilli et croisé les points de vue des jeunes, des différent·e·s professionnel·le·s impliqué·e·s dans la prise en charge des requérant·e·s d'asile mineur·e·s non accompagné·e·s (RMNA) ainsi que des membres de la société civile. Plus d'une centaine de personnes ont été rencontrées, dont environ 40 jeunes et enfants âgés de 12 à 20 ans. Pour ces derniers, un moyen d'expression adapté a été mis en place, à travers un atelier photographique participatif.

Les principaux besoins identifiés par les jeunes et partagés par les différents acteurs interrogés dans le cadre de cette enquête se déploient dans plusieurs domaines.

1. **La sécurité administrative**

La sécurité administrative constitue le sujet le plus fréquemment mis en lien avec les besoins des jeunes. Le « permis », c'est-à-dire les conditions de séjour selon les dispositions fédérales, détermine effectivement l'ensemble des possibles à Genève et en Suisse. Dans cette incertitude sur leur situation administrative, leurs capacités sont entravées. L'accès au travail rémunéré, le droit à certains logements ou encore le bénéfice de certaines formations, ouvertes à d'autres jeunes, leur sont fortement restreints.

2. **Un soutien social et éducatif et des liens affectifs indépendamment de l'âge du jeune**
3. **L'égalité des chances en matière d'éducation, de formation et d'emploi**
4. **Un logement comme lieu de vie**
5. **Une prise en compte personnalisée et plurielle de la santé y compris pour les situations les plus vulnérables**
6. **Une intégration avec la population**
7. **Un environnement institutionnel cohérent et lisible**

Cette analyse débouche sur le constat qu'il est indispensable de mettre en place des espaces de participation pour les jeunes. Les jeunes doivent donc être associé·e·s aux mécanismes de coordination et de veille réunissant l'ensemble des acteurs et institutions contribuant à leur prise en compte, y compris la société civile.

Une partie des résultats du processus participatif mené avec les jeunes est présentée dans le cadre de l'exposition « Enfants Reporters », organisée par l'Association 30 Ans de Droits de l'Enfant au quai Wilson, du 1er au 31 octobre 2019.

C'est sur mandat du Canton de Genève suite à l'audit de la Cour des comptes que la Haute école de travail social (HETS) a mené cette étude. Source : HETS Genève

Télécharger le Rapport RMNA, 142 pages en format pdf

L'Hospice général salue le plan d'action sur les RMNA de la délégation du Conseil d'Etat à la migration. Composée de la conseillère d'Etat en charge de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) et des conseillers d'Etat en charge de la cohésion sociale (DCS) et en charge de la sécurité, de l'emploi et de la santé (DSES), cette délégation a convenu d'un plan d'action impliquant la coordination des trois départements et décliné en trois volets:

- L'hébergement (sous l'égide du DCS): revoir le lieu de vie et les modalités d'hébergement des RMNA et ex-RMNA de 16 à 25 ans. ?
- La formation (sous l'égide du DIP): proposer des mesures pour favoriser la formation et l'insertion professionnelle de ces jeunes. ?
- La santé (sous l'égide du DSES): renforcer la coordination entre acteurs impliqués dans la prise en charge des besoins de santé, notamment psychique. ?L'Hospice général se voit ainsi mandaté de la partie hébergement en collaboration avec les institutions genevoises d'éducation spécialisée, pour la prise en charge, et la Fondation pour l'animation socioculturelle (FASe), pour le soutien socio-éducatif. La délégation formalise ainsi les premières mesures entreprises par l'Hospice général avec la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) et la FASe afin d'améliorer l'hébergement et l'accompagnement social des RNMA et ex-RMNA.

Source : Hospice général, 2 octobre 2019